

Plénière du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine

PERTUBÉE, BOUSCULÉE, CONSTRUCTIVE !

Les Conseillers régionaux de Nouvelle-Aquitaine étaient réunis pour la première Assemblée Plénière de l'année 2024 ces 11 et 12 mars, afin d'étudier 32 dossiers.

Fortement chahutés par l'intrusion et l'agression des factieux de la Coordination Rurale ayant eu lieu devant l'Hôtel de Région, les débats ont été bousculés par des propos vindicatifs sur l'action régionale, en particulier sur Néo Terra.

LES PROPOS LIMINAIRES

Dans le cadre des propos liminaires, le temps de parole a été partagé entre **Alain Baché**, Président du Groupe et **Catherine La Dune**, Vice-présidente en charge de la Lutte contre les Discriminations, de l'Égalité Femmes/Hommes et du Handicap.



Alain Baché, Conseiller régional délégué au développement des pratiques sportives, réagissant aux propos de la Coordination Rurale, a tenu à exprimer qu'il fallait retrouver un climat de sérénité afin de poursuivre cette Plénière.

Il a attiré « l'attention sur un problème d'actualité qui pourrait donner lieu à un découragement des citoyens de se désintéresser du fait politique ».

Mettant en avant les problématiques évoquées par les agriculteurs, il a rappelé que les problèmes touchent toutes les catégories « *s'il n'y avait que les agriculteurs, mais il y a aussi les travailleurs et les travailleuses, mais aussi les collectivités locales qui dépendent de choix de l'État rendant la situation politique et financière tendue* ». Mettant en cause « *les marchands d'illusions au sein du Conseil régional* », il a salué l'initiative d'une Plénière dédiée aux questions agricoles.

De plus, « *nous aurions tort de déconnecter ces problématiques des enjeux qui touchent l'agriculture* ». Évoquant les questions de paix et les guerres à travers le monde, Alain Baché a mis en avant son inquiétude concernant les propos de va-t-en-guerre de la part du Président Macron à propos de l'Ukraine.

Tenant à se réjouir « *de l'entrée au Panthéon de Missak et Mélinée Manouchian, couple de résistants apatrides, communistes, et rescapés du génocide arménien est une fierté pour les communistes. Cette entrée sonne enfin comme la reconnaissance de la patrie envers la résistance communiste et étrangère* », le Président du Groupe a mentionné qu'il fallait honorer leur mémoire tant ils sont des symboles de la résistance au nazisme, mais aussi il a rappelé que le Groupe a proposé la dénomination d'un lieu ou d'une salle à leurs noms dans l'institution régionale. Le groupe Écologiste a proposé, dans ses

RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.

S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 25€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2456 – Jeudi 21 mars 2024

propos liminaires, qu'un Lycée de la Région soit nommé en la mémoire de Mélinée Manouchian.



Catherine La Dune, Vice-présidente, est intervenue après la journée internationale du 8 mars en faveur des Droits de la Femme. Rappelant que « *l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution faisait de la France une pionnière dans le*

monde avec ce droit inscrit dans la loi fondamentale », la Vice-présidente a mis en avant une victoire des Femmes et des Hommes mais a aussi attiré l'attention sur les voix réactionnaires qui seront toujours là pour menacer les droits des femmes. « *Les reculs de la condition féminine ont été visibles dans de nombreux pays démocratiques, en Hongrie, en Afghanistan, aux États-Unis, par exemple* », a-t-elle martelé.

FORMATION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES PLACÉES SOUS MAINS DE JUSTICE (PPSMJ)

Edwige Gagneur, Conseillère régionale déléguée à l'accès à la Formation des personnes en situation de handicap, d'illettrisme et d'illectronisme, et des personnes placées sous mains de justice, a présenté la Convention entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Bordeaux (DISP) pour les trois années à venir.



Durant son intervention, la Conseillère régionale a rappelé que la compétence sur la formation professionnelle des personnes placées sous-main de justice est acquise depuis 2015 « *représentant entre 2022 et 2024*

quelques 12,5 millions d'euros sur ce volet et permettant la formation chaque année de 1.000 hommes et femmes dans les 20 établissements pénitentiaires en Région ».

La formation professionnelle est un levier important afin que la réinsertion des personnes placées sous mains de justice soit réussie et accède à une nouvelle vie grâce à la sécurisation des parcours.

Évoquant la formation professionnelle et les résultats de la précédente convention, Edwige Gagneur a mentionné que « *le taux de formation et de certification en Nouvelle-Aquitaine est un des plus importants de France et on parle du taux de*

certification total ou partiel constaté à plus de 90 %». De plus, la Conseillère régionale déléguée notamment à la formation professionnelle des personnes placées sous mains de justice a rappelé que « la réinsertion permet de réduire le risque de récidive de 50 % et ce n'est pas négligeable ».

Le Groupe Communiste, Écologiste et Citoyen a voté POUR cette délibération.

CADRE D'ACTIONS DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Isabelle Larrouy, Conseillère régionale membre de la Commission Lycées, Orientation, Jeunesse et Enseignement Supérieur, est intervenue dans le cadre de cette délibération : « qu'à l'heure où plus de 80% d'une classe d'âge est diplômée du baccalauréat, il est indispensable de permettre à toutes et tous les diplômés de poursuivre des études supérieures dans la filière de leur choix, avec un accès aux licences universitaires ouvert et gratuit pour les étudiants français, communautaires ou extra-communautaires ».

Rappelant « qu'il manque 100.000 places dans le premier cycle et 50.000 en master », l'élue régionale a montré que « le nombre d'inscrits baisse dans les formations du public, alors qu'il continue de progresser dans les formations privées dopées par les aides à l'apprentissage ».

Isabelle Larrouy a tenu à rappeler que cette délibération poursuit une double finalité – à savoir « une meilleure insertion professionnelle et de poursuite d'études, et celle d'adosser à la recherche l'enseignement supérieur » – et va dans le bon sens. Elle a expliqué que la privatisation de l'enseignement supérieur et de la recherche doit nous permettre de revenir à une démocratisation des formations supérieures pour donner aux enfants des milieux populaires, urbains et ruraux d'accéder aux formations de l'enseignement supérieur « en un véritable service public, ouvert et gratuit ».

Le Groupe Communiste, Écologiste et Citoyen a voté POUR la délibération.

RÈGLEMENT D'INTERVENTION (RI) DES AIDES ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Lors de la Plénière de mars 2023, un Règlement d'Intervention sur les éco-socio-conditionnalités a été voté. Ce dernier doit être précisé sur les dispositifs et les critères des éco-socio-conditionnalités.



Isabelle Taris, Conseillère régionale, membre de la Commission du Développement économique, a rappelé que le Groupe Communiste, Écologiste et Citoyen a voté en faveur du Règlement d'Intervention de 2023 des aides régionales économiques

et environnementales : « ainsi qu'il est rappelé, ce Règlement d'Intervention sert de base au conventionnement avec les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et les départements pour les autoriser à attribuer des aides

aux entreprises, lesquelles sont soumises à des critères sociaux, économiques et environnementaux ». Ces critères doivent irriguer l'ensemble des futurs Règlements d'Intervention et leurs révisions.

Elle a tenu à rappeler que « nous sommes sensibles aux dispositifs d'aide régionale concernant l'aide au conseil stratégique et l'aide aux porteurs de projets ayant des savoir-faires d'excellence – en particulier la filière luxe, cuir et métiers d'art avec la question de la croissance du secteur et de la transmission des savoir-faires dans un domaine de compétences ayant des méconnaissances ».

Isabelle Taris a tenu à exprimer la position du groupe « concernant les modifications apportées aux éco-socio-conditionnalités, et tout particulièrement sur le CSE (une avancée ouvrant sur une possibilité de dialogue social au sein de l'entreprise), malgré nos souhaits d'une consultation de ce dernier, nous avons obtenu de réduire le délai initialement proposé de 6 mois à 4 mois ».

Aussi, il a été souligné que « nous notons, comme le CESER, la volonté du Conseil régional à soutenir le tissu économique de la Nouvelle-Aquitaine en accompagnant les transitions en matière de gestion énergétique, en soutenant la filière agricole et agroalimentaire, en soutenant la filière Bois et Forêts, en développant l'attractivité des territoires ».

Isabelle Taris a rapporté que « nous considérons que le principe d'égalité Femmes-Hommes est une urgence de justice sociale que nous avons le devoir de valoriser avec force et conviction auprès des entreprises que nous soutenons et que nous accompagnons ».

Tout en affirmant que « les bénéficiaires sont des êtres humains comme il est écrit dans cette délibération, les femmes au travail le sont aussi, et les belles déclarations du 8 mars ne suffisent plus », l'élue régionale a posé la question suivante : « Embarquer les entreprises dans les exigences posées par Néo Terra n'est certes pas simple, mais pouvons-nous encore nous satisfaire des constats d'inégalité entre les Femmes et les Hommes ? La réponse est NON au-delà de la simple écriture la mise en œuvre généralisée de l'égalité comme principe MAJEUR, et critère incontournable d'éligibilité aux aides financières ».

Le Groupe Communiste, Écologiste et Citoyen a voté POUR ce Règlement d'Intervention. ■

COMMUNICATION SUR LE SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES (SRADDET)

Le SRADDET de la Nouvelle-Aquitaine doit être mis à jour en raison de la nouveauté législative qu'est le Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Celle-ci doit assurer une sobriété foncière de la part des territoires tendant à atteindre le ZAN. Cette mise à jour doit intervenir avant novembre 2024.

Une Conférence Régionale de Gouvernance de la ZAN a été installée par la Région comprenant 15 élus régionaux dont Alain Baché. Une communication en Séance Plénière a été

présentée afin de donner à tous les élus régionaux les informations sur ce sujet. En sa qualité de membre, Alain Baché s'est questionné sur la comptabilité de l'aménagement passé avec l'aménagement actuel. Aussi, il a expliqué que *« bon nombre d'élus ne sont pas au fait de ce qu'est le ZAN et les implications futures sur les schémas urbains »*.

De plus, il a rappelé que les députés du Rassemblement National ont voté en faveur du ZAN pour maintenant s'y opposer. Il souligne la nécessité d'avoir une cohérence idéologique, notamment à la suite de leurs postures vis-à-vis des agriculteurs.

Enfin, Alain Baché a tenu à souligner le travail fourni par les quatre rapporteurs de la délibération : Laurence Rouède, Sandrine Hernandez, Renaud Lagrave et Maud Carhuel.■

Les élus communistes sont aussi intervenus à plusieurs reprises sur des dossiers comme la Société Publique Locale (SPL), créée avec la Région Occitanie, afin d'avoir un regard et les pouvoirs de décisions pour l'achat et l'entretien du matériel ferroviaire. Ainsi que sur le dossier Euro atlantique, sur l'aménagement des quartiers de la gare de Bordeaux, de la commune de Bègles et de Floirac.

Une plénière très agitée où les manœuvres politiques de l'extrême-droite et de la droite ont visé à déstabiliser la majorité régionale.

Rappelons au passage que le Rassemblement National a été débouté par le Conseil d'Etat pour se voir qualifier d'extrême-droite.

Après débat, une unanimité s'est faite pour la mise en place d'une Commission d'évaluation sur les politiques agricoles, avec à terme une séance plénière sur ces questions.■

Elections européennes 9 juin 2024

REPRENONS LA MAIN EN FRANCE ET EN EUROPE

**Réunion publique :
L'Europe dans notre
quotidien**



**LÉON DEFFONTAINES
AVEC FABIEN ROUSSEL**

MARDI 26 MARS à 19 H

Salle du Petit Bonheur

MONT-DE-MARSAN

avec

Emmanuel MAUREL

député européen GRS

Céline PIOT

conseillère municipale et communautaire

de Mont-de-Marsan

candidats sur la liste conduite par Léon Deffontaines

Vœu du groupe Communiste, Ecologiste et Citoyen sur le CPF

Edwige Gagneur, conseillère régionale, a présenté un vœu en dénonçant *« l'effort demandé aux travailleurs et aux privés d'emploi sur l'utilisation de leur Compte Personnel de Formation (CPF). En effet, les personnes souhaitant faire une formation financée par le biais du CPF devront payer 100€ »*.

L'élue régionale a pointé que *« le Gouvernement, dans un élan d'austérité, a annoncé un plan de réduction de dépenses publiques de 10 milliards d'euros tandis que ce montant est pourtant facile à trouver avec le rétablissement de l'ISF, en récupérant 5 milliards qui permettront d'éviter d'avoir à sabrer les acquis sociaux des Français »*.

Edwige Gagneur, dans la présentation de ce vœu, a rappelé que *« nous demandons à l'Etat :*

- ⇒ *une suspension de la participation individuelle au paiement d'une formation dans le cadre du CPF,*
- ⇒ *un arrêt total des réformes de l'assurance chômage qui conduiront de nombreux citoyens dans la paupérisation, aggravée par le passage au RSA conditionné ».*

Le vœu porté par le groupe Communiste, Ecologiste et Citoyen a été VOTE par l'Assemblée régionale.■

Zoom sur la motion à propos de la ligne Angoulême-Limoges

Une motion portant sur la réouverture de la ligne Angoulême-Limoges a été présentée par l'ensemble des groupes de Gauche (Communistes, Ecologistes, Socialistes et Radicaux de gauche). Ce dossier est très important concernant la mobilité et le désenclavement de l'Ouest de notre Région, étant *« un axe ferroviaire majeur pour les habitants de Poitou-Charentes et du Limousin, notamment pour l'emploi et la formation mais aussi pour les loisirs, la culture et le tourisme intrarégional »*.

La motion portée à la connaissance de l'hémicycle régional *« exprime sa ferme résolution dans le cadre budgétaire qui est le sien »*, à savoir :

- ⇒ œuvrer à rouvrir la ligne Angoulême-Limoges dans sa totalité avec la participation financière des collectivités infrarégionales concernées,
- ⇒ inscrire ce projet dans l'avenant mobilité du CPER 2023-2027, notamment la réouverture entre Angoulême et Saillat, puis de programmer des travaux de rénovation et régénération entre Saillat et Limoges,
- ⇒ envisager une modernisation de la ligne qui puisse intégrer une amélioration du temps de parcours en reprenant certains tronçons pour être compétitifs avec le temps en voiture,
- ⇒ mobiliser un budget et un calendrier afin que les travaux de rénovation démarrent au plus vite,
- ⇒ relancer le trafic fret sur les embranchements des gares d'Exideuil et de Saillat (papeteries, carrières, tuileries...) et d'accompagner les entreprises pour relancer le trafic, après en avoir vérifié le potentiel commercial et la viabilité économique.

Cette motion a été votée à la MAJORITE de l'Assemblée Plénière.■

LE DÉPARTEMENT NE VALIDE PAS LA CARTE SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE 2024

Dans un communiqué de presse, le président du Conseil Départemental des Landes, Xavier Fortinon, s'est exprimé sur la carte scolaire pour la rentrée 2024.



« Le Département ne peut pas valider les mesures de carte scolaire pour la rentrée de septembre 2024, qui viennent affecter la qualité de vie et d'enseignement au sein des établissements scolaires.

Dans les écoles, la nouvelle baisse prévue des effectifs affecte le nombre de postes alloués aux Landes.

Derrière l'amélioration du taux d'encadrement, certains aspects sont contestables : d'une part, dans plusieurs territoires notamment ruraux, la qualité du service public d'éducation est affectée par les suppressions de postes ; d'autre part, je ne comprends pas que les moyens nécessaires aux dispositifs particuliers (dont le dédoublement en CP et CE1 et la décharge administrative) continuent d'être directement prélevés sur le total des postes.

Dans le 2nd degré, alors que le Département continue de renforcer les moyens alloués aux collèges (+ 4,6 % de dotations entre 2023 et 2024) pour répondre à la croissance des coûts (viabilisation), et que les prévisions tablent sur une stabilité d'effectifs (environ 17.500 élèves), le nombre de postes sera en baisse.

Une telle évolution est incompréhensible et inacceptable.

Si le Département tient à remarquer l'attention portée aux situations locales par le DASEN qui compose avec les moyens qui lui sont alloués, les orientations nationales restent des plus inquiétantes.

Dans un contexte marqué par une cacophonie ministérielle (en particulier sur le projet de groupes de niveaux) et alors que les approches libérales du gouvernement ne sont pas de nature à améliorer l'attractivité du métier d'enseignant, le Département tient à saluer l'engagement de la communauté éducative landaise, en particulier celui des enseignants, ainsi que l'action des communes qui investissent d'importants moyens au service des élèves.

Par ailleurs, au-delà de la réussite scolaire, l'enjeu d'émancipation des jeunes landais requiert de réaffirmer l'importance des mouvements d'Education populaire, qui sont des acteurs essentiels en particulier pour favoriser une approche globale et qualitative des différents temps de vie de l'enfant (scolaires, péri et extrascolaires). » ■

Gnacs et Chacailles

LA LUTTE N'EST PAS TERMINÉE

... Il n'est pas de sauveurs suprêmes/ Ni Dieu ni César ni tribun/ Producteurs sauvons-nous nous mêmes/ Décrétons le salut commun/ Pour que le voleur rende gorge/ Pour tirer l'esprit du cachot/ Soufflons nous-mêmes notre forge/ Battons le fer tant qu'il est chaud... C'est la lutte finale/ groupons-nous et demain/ l'Internationale/ Sera le genre humain... Extrait de l'Internationale écrite par Eugène Pottier (1816-1887, ouvrier, chansonnier et militant socialiste ayant participé à la Commune de Paris en 1871). Pour faire face aux mobilisations syndicales d'une durée et d'un niveau record, le Gouvernement a fait usage de tous les coups de force et de toutes les combines institutionnelles à sa disposition. A cause de cela, la réforme des retraites est adoptée. Faudrait-il en conclure que nous avons perdu. Pour Emmanuel Macron et son gouvernement, tout est plus compliqué et le prix à payer sera élevé. L'unité syndicale va se prolonger et s'amplifier pour tenir le rapport de forces face au patronat et au Gouvernement. Il ne faut rater aucune occasion de lutter pour abroger la réforme que le Gouvernement a imposée. Les parlementaires progressistes doivent utiliser tous les moyens dont ils disposent (PPL, amendements au PLFSS, RIP...) pour enfin obtenir un vote démocratique sur la réforme des retraites. Avec les réformes des lycées professionnels, loi «plein emploi», casse des structures de l'État et des services publics, le Méprisant de la République ne propose pas de trêve mais une réorganisation de l'économie pour que nos vies servent uniquement à générer du profit dans les entreprises, répondant ainsi aux desiderata du patronat. Avec les budgets 2024 de l'État et de la Sécurité Sociale, il veut faire reculer l'État social au profit de l'État répressif. Il instrumentalise l'actualité tragique pour détourner l'opinion des questions sociales sur les questions de sécurité et d'immigration, faisant la courte échelle à l'extrême-droite. Il veut diminuer la pression que nous avons imposée sur son Gouvernement et qui le paralyse. Dans le même temps où il impose l'austérité pour les salarié-e-s, le Gouvernement écrit une loi de programmation militaire qui prévoit 413 milliards d'€ de dépenses pour la période 2024-2030. Il encourage et participe directement à la course aux armements. Faire reculer la culture de guerre en France, l'un des principaux pays vendeur d'armes, serait donc un point d'appui pour le monde entier. Les organisations politiques et syndicales progressistes devraient converger dans les luttes et les mobilisations de masse afin de rappeler au pouvoir et au patronat que nous ne sommes pas passés à autre chose. Pour renforcer cette pression sociale et politique, il y a lieu de lancer des campagnes pour alimenter l'activité sociale et revendicative, la coordonner et lui donner de la visibilité, pour l'environnement et la protection vitale «de la naissance à la mort» qui exige la sécurité sociale intégrale, la protection dans l'entreprise et crée une nouvelle phase de la bataille des retraites. Nous voyons le glissement que connaît notre pays sur les libertés publiques, avec des gardes à vue abusives, des contraintes sur les manifestations, la brutalité physique des forces de l'ordre. Nous voyons la hausse de la violence anti-syndicale avec la dégradation de permanences, des expulsions de bourses du travail, des licenciements pour fait de grève. N'acceptons pas cette remise en cause de la démocratie. Exigeons des mesures d'amnistie et de protection pour les grévistes et les organisations syndicales. Le 9 juin 2024, en soutenant la liste conduite par Léon Deffontaines pour les élections européennes, nous agissons dans ce sens. Endavant per cambiar aqueth monde injusta e perillhós (En avant pour changer ce monde injuste et dangereux). ■

Roger La Mougne